



APIJ

AGENCE PUBLIQUE
POUR L'IMMOBILIER
DE LA JUSTICE

Guide de Programmation judiciaire

Points clés

Septembre 2024

Sommaire

- I. Qu'est ce qu'un palais de justice?**
- II. Organisation spatiale d'un palais de justice**

I. Qu'est-ce qu'un palais de justice?

Un lieu institutionnel

- Lieu d'exercice du pouvoir de la République,
- Lieu de représentation de l'institution,
- Lieu de décision, d'arbitrage,
- Lieu de convergence et de partage,
- Lieu de recherche et d'expression de la vérité,
- Lieu des attentes de prise en compte, d'apaisement, de déceptions, de colère,
- Lieu où se mesurent les limites de ce que la société accepte et refuse,
- Lieu de protection des citoyens,
- Lieu d'écoute,
- Lieu d'exercice des professionnels de la justice



PJ de Caen



CA de Fort de F.

Un repère, des enjeux, une architecture porteuse de sens



PJ de Limoges



PJ de Pointe à P.



PJ de St Malo

- Un équipement public et citoyen, ouvert à tous,
- Un repère chargé d'une symbolique forte, sans confusion avec un autre édifice public,
- Un élément du patrimoine vivant, qui écrit l'histoire collective et les histoires personnelles,
- Un bâtiment vivant au rythme de son quotidien, et des affaires qu'il traite,
- Un édifice porteur d'urbanité, bien intégré dans la ville, aux retombées économiques importantes,
- Une construction faite pour durer plusieurs décennies, et évoluer avec son identité dans un monde en perpétuelle mutation,
- Une architecture sobre et ambitieuse, porteuse des valeurs républicaines

1. Le justiciable, au cœur du dispositif de la justice: libre, prévenu, détenu, les parties civiles



2. Les utilisateurs (magistrats, fonctionnaires, équipes autour des magistrats):

- Magistrats du siège, titulaires du pouvoir juridictionnel
- Magistrats du Parquet qui représentent la société,
- Les greffiers et agents des services qui accompagnent l'action judiciaire à chaque étape (dossiers, audiences...)



3. Les autres collaborateurs:

- Associations spécialisées dans la prise en charge des victimes interprètes,
- Services spécialisés: prise charge des mineurs, experts, service de contrôle judiciaire,
- Forces de l'ordre: contrôle d'accès, maintien de l'ordre, sûreté des audiences, sécurité du bâtiment



4. Les auxiliaires de justice représentant les justiciables, partenaires obligatoires au pénal, de statut libéral

II. Organisation spatiale des Palais de Justice

Un palais de justice peut accueillir plusieurs juridictions:

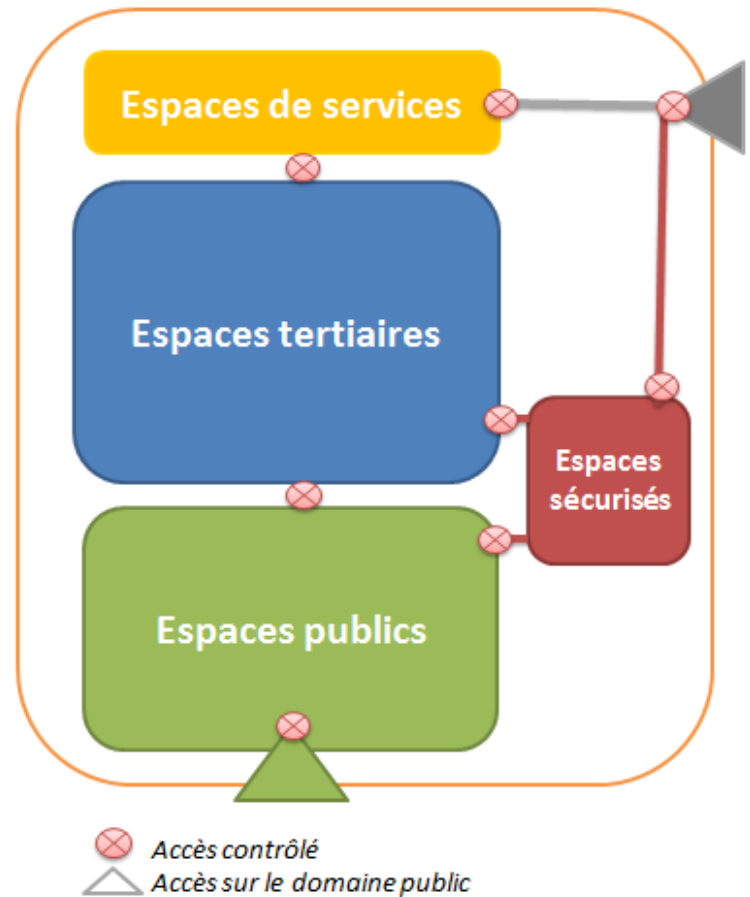
Cour d'Appel, Cour d'assises, Tribunal judiciaire, Conseil de prud'hommes, et parfois le Tribunal de commerce.

L'organisation spatiale veillera à mutualiser les locaux et les équipements entre les juridictions, tout en respectant la nature de chacune des activités.

- **Regrouper** toutes les fonctions publiques (accueils, audiences) et faciliter les démarches des usagers sur un seul site,
- **Répondre** aux exigences de sûreté : limiter le nombre des points de contrôle, et maîtriser les accès et les flux,
- **Organiser les espaces de travail en plateaux** adaptés aux activités et évolutifs,
- **Optimiser** les surfaces, respecter les exigences de France Domaine,
- **Maîtriser les coûts,**
- **Faciliter l'exploitation maintenance**

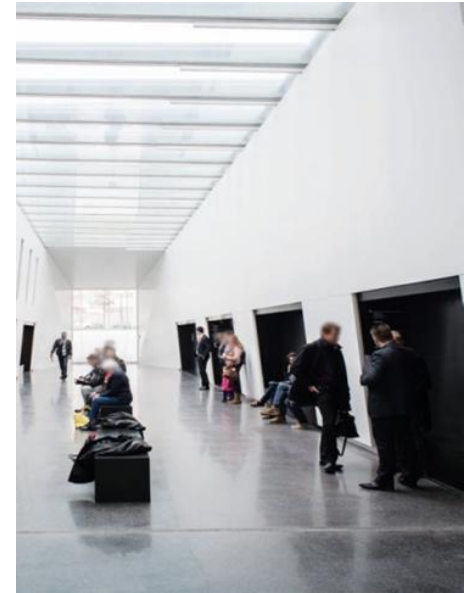
Il se compose de plusieurs espaces distincts:

- **Espaces publics** : accueils et services en accès libre (Service d'Accueil Unique du justiciable), salles d'audiences publiques et de cabinet
- **Espaces tertiaires** : espaces de travail des services judiciaires et locaux d'accompagnement,
- **Espaces sécurisés** : attentes gardées des personnes détenues escortées, satellites d'attente gardée
- **Espaces de services** : stockages, archives, scellés, logistique.



Principes généraux

- Regrouper les fonctions tertiaires par pôle d'activités (pénal/civil), et par juridiction.
- Respecter la distinction des flux et les circuits réservés : circuit personnel, circuit sécurisé étanche
- **Tenir compte de la taille et de la nature de chacune des juridictions**
- **Anticiper les évolutions, par une extension possible des espaces publics et des espaces tertiaires (réserve foncière ou immobilière)**



PJ Limoges



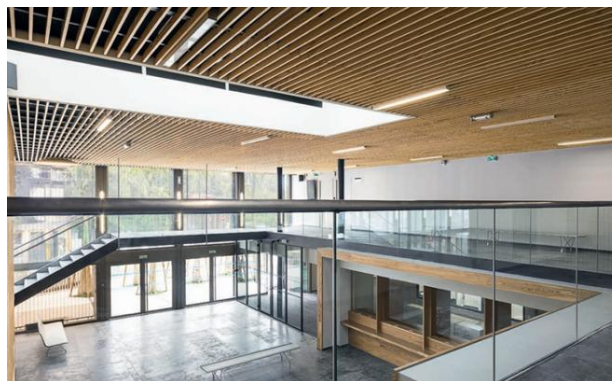
PJ Paris



PJ Bourg en B.

Espaces publics :

- Salle des pas perdus
- PCS
- SAUJ
- Services associés
- Auxiliaires de justice
- Salles d'audiences publiques civiles et pénales
- Salles d'audiences de cabinet, civiles et pénales



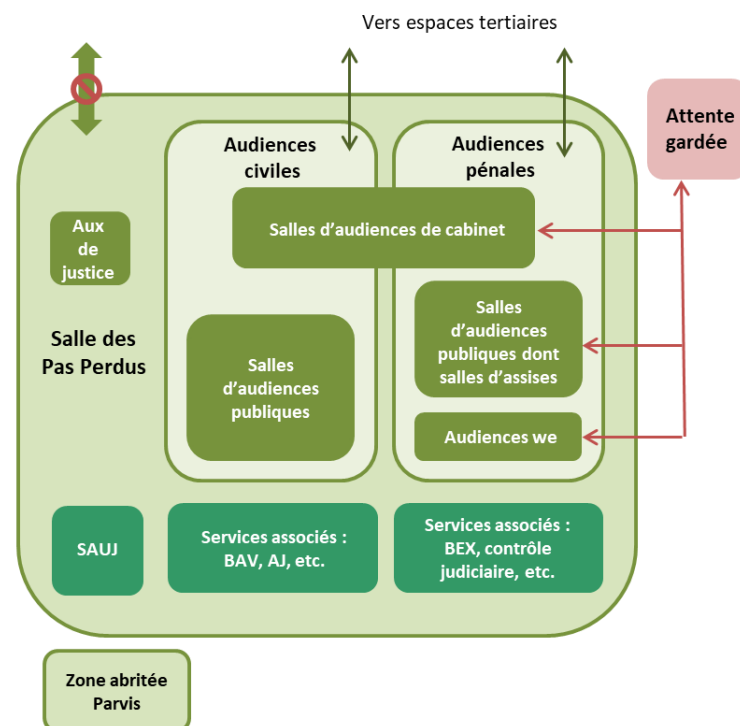
PJ Pointe à Pitre



- Réaliser des espaces de déambulation, d'attente, d'informations en adéquation avec les activités du palais (la salle des pas perdus, le SAUJ), aider au repérage, apaiser les ambiances,
- Aider le justiciable, traiter les demandes par un accueil personnalisé (3 types de boxes d'accueil)
- Faciliter les démarches des avocats, dédier des espaces de contacts avec leurs clients (espaces de confidentialité)



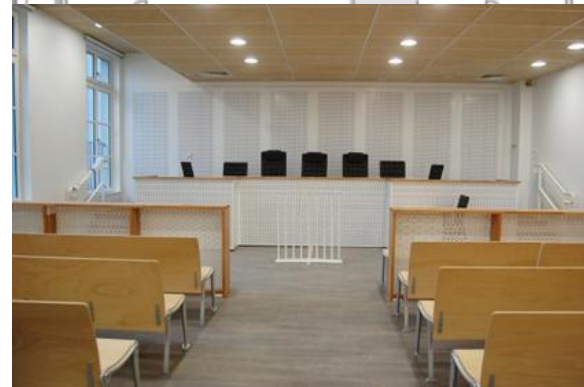
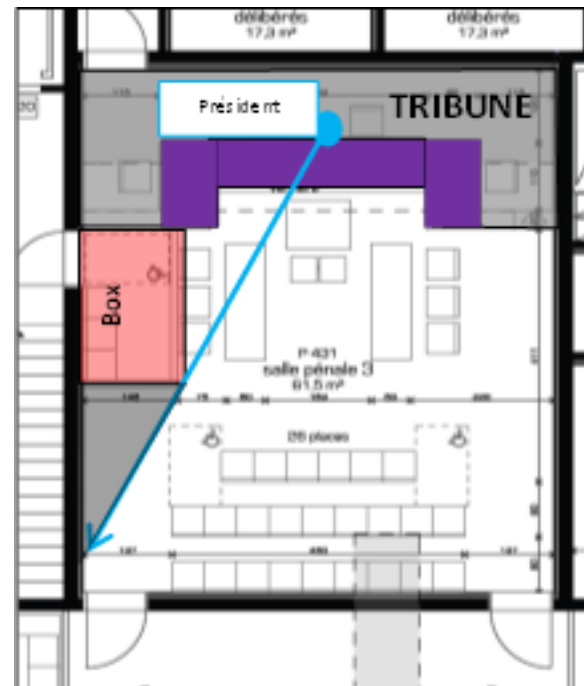
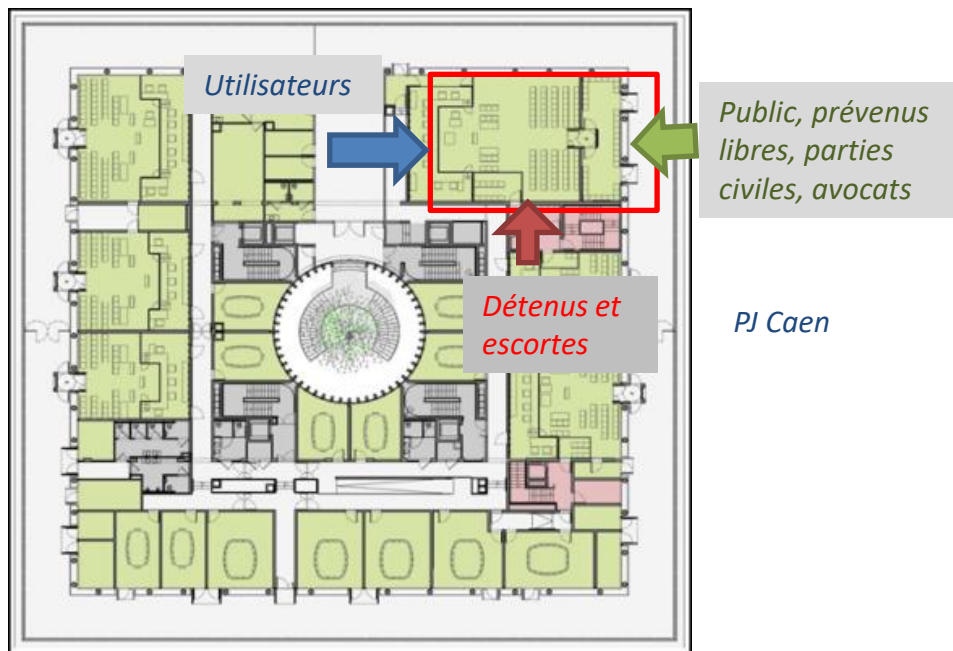
PJ Montpellier



Espaces publics : Les Salles d'audiences : point de convergence des flux

Justiciables libres ou détenus, public, avocats, magistrats et greffiers s'y retrouvent

→ une gestion des flux complexes



- Qualité ergonomique, éclairage naturel,
- Contraintes de circulation (réglage des hauteurs, des niveaux de référence du sol, PMR).
- Exigences de sûreté, police de l'audience...
- Type des box de comparution,
- Arrivée du circuit sécurisé en salles de cabinet

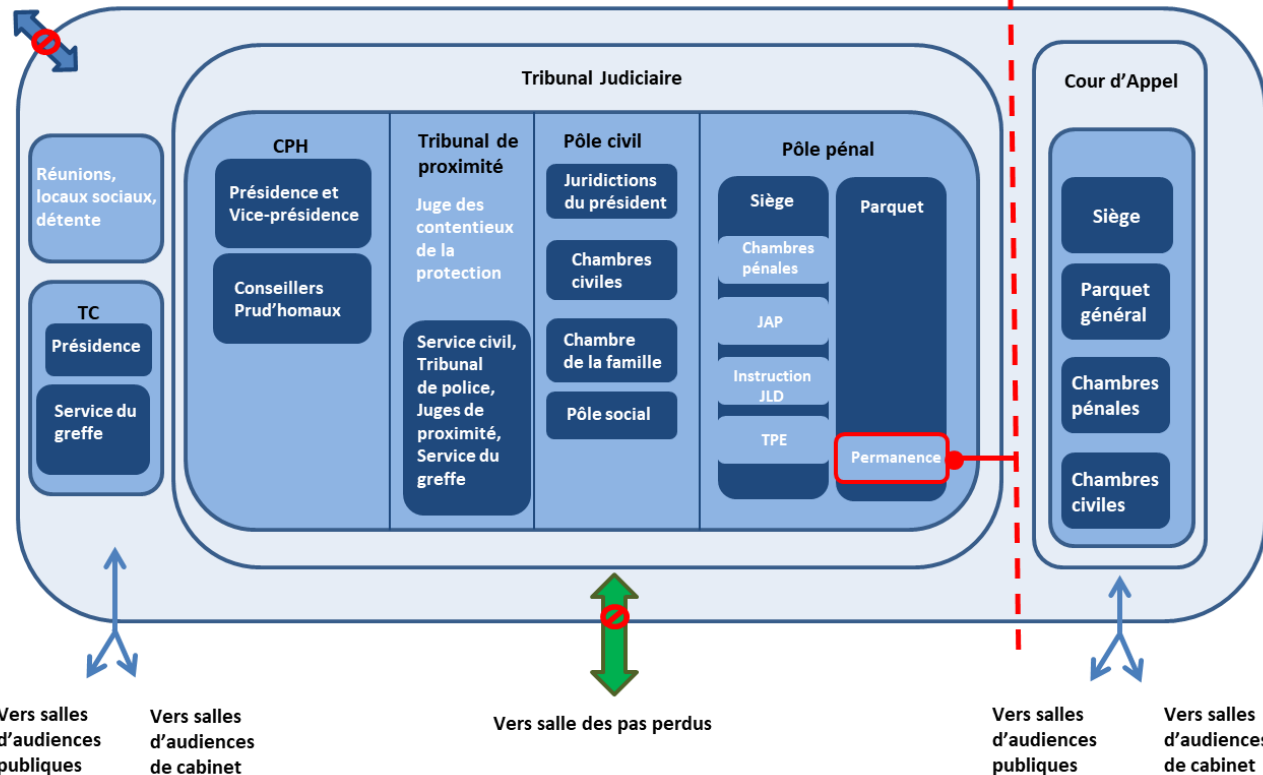
Espaces tertiaires : une gamme d'espaces dédiés aux utilisateurs

Espaces tertiaires :

- Activités civiles et activités pénales de chaque juridiction
- Chef ou responsable de juridiction
- Service général du greffe
- Autres services centraux
- Espaces tertiaires d'accompagnement (réunions)
- Espaces de vie collective

Accès personnel secondaire / PDJ

Vers attente gardée



Espaces tertiaires : une gamme d'espaces dédiés aux utilisateurs

Exigences : haute qualité d'usage, confidentialité, rationalité, anticipation des évolutions



PJ Montmorency



PJ Bourg en B.

Répartition du menu d'espaces

Proximité de l'entrée
du plateau de travail

Box de consultation des dossiers
Box d'entretien avocats-clients
Salles de réunion
Espaces détente, café, documentation

Cœur du plateau de
travail

Postes de travail collectifs pour les greffes
Postes de travail de passage
Espaces de réunion
Reprographie, courrier
Classement de proximité
Détente, café, documentation

Espaces réservés

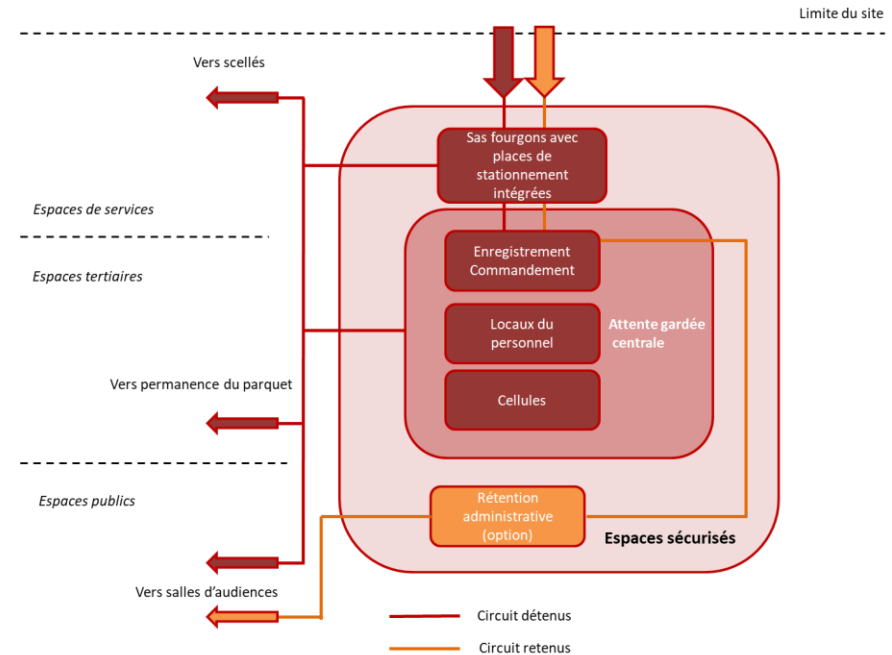
Bureaux magistrats
Bureaux chefs de juridictions



Espaces sécurisés :

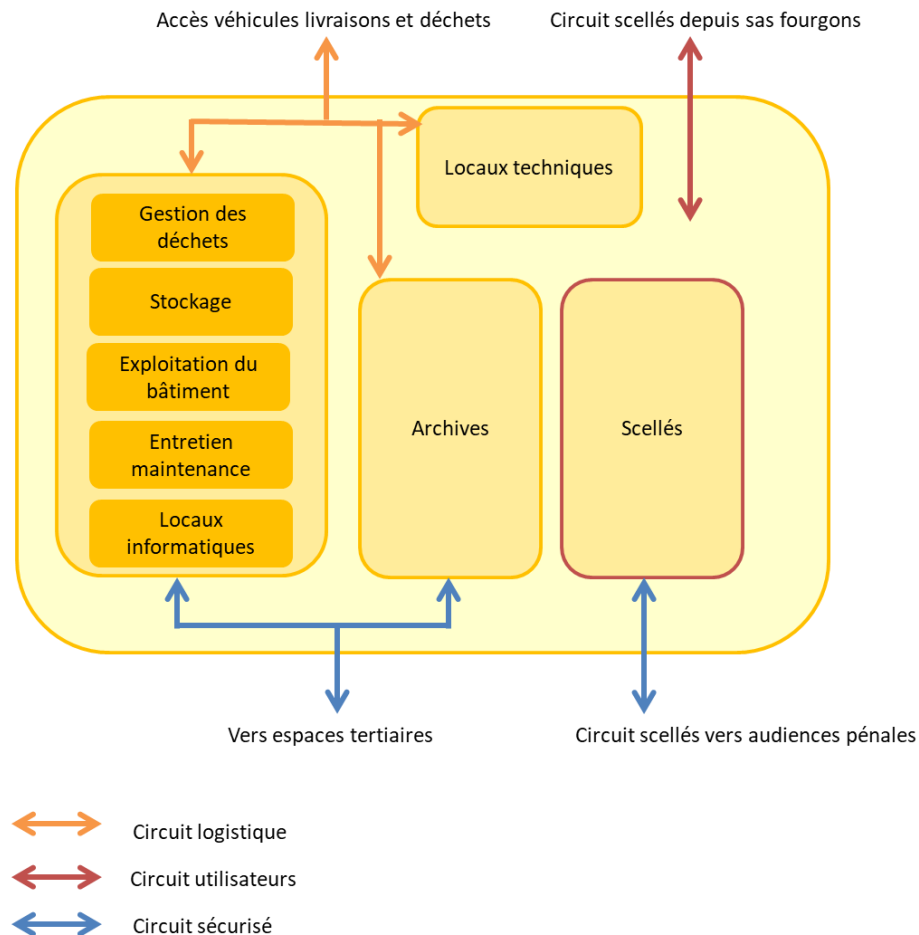
- Attente gardée centrale
- Satellites d'attente gardée
- Salle d'attente des personnes retenues

- **Constituer une unité d'espaces et de couloirs « étanches »** et réservés aux détenus et aux escortes
- **Réaliser des locaux d'attente dignes et respectueux** des personnes détenues
- **Dimensionner** le suivi de la sécurité et de la sûreté, les PCS, selon la taille du PDJ et selon une analyse des risques.



Espaces de services : stockages, archives, scellés, logistique

- **Réaliser** des ensembles cohérents bien desservis par des circulations adaptées, et de morphologie parfaitement rationnelle (rapports hauteur, longueur, largeur)
- **Distinguer les stockages d'archives des stockages de pièces à conviction** (les scellés) qui est connecté au circuit sécurisé



- ↔ Circuit logistique
- ↔ Circuit utilisateurs
- ↔ Circuit sécurisé



AGENCE PUBLIQUE
POUR L'IMMOBILIER
DE LA JUSTICE

Immeuble OKABE

67 Avenue de Fontainebleau

94270 Le Kremlin Bicêtre

Tel: 01 88 28 88 00

<http://www.apij.justice.fr/>